

Question écrite concernant les nombreux abribus tagués et détériorés dans la commune qui restent non-nettoyés et non-remplacés, comme à Uccle-Bascule notamment (mais aussi Churchill et ailleurs au niveau des tags).

Vous vous souviendrez de mon intervention précédente à ce sujet.

Vous aviez indiqué que la commune serait très vigilante d'autant que c'est une des conditions du marché, et que visiblement celle-ci n'est pas rencontrée.

Pourriez-vous nous signaler quand la commune a demandé à Decaux de nettoyer et remplacer les abribus détériorés ? Quelles est la procédure mise en place pour assurer un entretien de qualité. Visiblement on remplace plus vite les parties d'abribus comprenant les publicités que les parties détériorées.

Quid du site internet de la commune qui reprendrait cette information et mise e contact par mail ?

Avez-vous enfin chargé une personne de la commune de vous rapporter les petits défauts, qui additionnés, altèrent le quotidien des Ucclois ?



Éléments de réponse :

Nos services n'ont pas les moyens matériels et humains pour contrôler quotidiennement l'état de l'ensemble des abris installés sur le territoire de la commune.

Les dégradations sont principalement signalées par les usagers par téléphone, e-mail ou via FixMyStreet, par les agents communaux, ou encore par le service Maintenance Arrêts de Surface de la STIB qui recueille les plaintes du personnel de terrain (chauffeurs, contrôleurs,...) et celles des usagers.

Ce service envoie systématiquement un e-mail signalant l'incident aux services communaux avec copie à l'adresse [mail](#) de référence, créée spécialement par JCDecaux pour le traitement rapide des incidents. L'incident est directement pris en charge par un agent technique qui sécurise les lieux en 1 heure et procède à une réparation de sécurisation endéans les 8 heures en semaine ou 24 heures le week-end et les jours fériés. La réparation définitive dépend du type d'intervention et est réalisée, en moyenne, dans les 7 à 15 jours.

Un problème technique empêchait la pose de certaines vitres aux arrêts « Bascule » sur la chaussée de Waterloo et a nécessité des modifications structurelles aux abris. Cette opération a été réalisée le mercredi 22/05. Concernant les tags, il s'agit en l'occurrence de tags à l'acide qui ont entamé la matière en profondeur et ne peuvent donc disparaître par un simple nettoyage. Certains abris, à des arrêts estimés par JCDecaux plus susceptibles de subir ce genre d'incivilités, ont été équipés de vitres bénéficiant d'un traitement spécial du verre pour limiter la dégradation des glaces par les acides. Ce n'est malheureusement pas le cas aux arrêts évoqués. Un remplacement des vitres par ce vitrage spécial sera réalisé aux 2 arrêts « Bascule » le vendredi 24/05.